

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 29 NOVEMBRE 2016

Convocation du 23 novembre 2016

Présent(e)s : M. Umberto CHETTA, Mme Chantale VIGOT, Mme Pascale GUIHUIT, M. Alain PELLETIER, M. Daniel DE MIN, M. Vincent DUPASQUIER, M. Dominique LAMBERT, M. Christian PAGANT, M. Stéphane KLONOWSKI, M. Frédéric MACHURET.

Absente excusée : Mme Eliane TOMAS.

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Le compte-rendu de la séance du 27 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

II. DECISION MODIFICATIVE N°2 EDF ET N°3 ROUGEOT.

Le budget 2016 ayant été voté par chapitre, et les sommes inscrites aux chapitres concernés étant suffisantes, il n'est pas nécessaire de faire de décision modificative.

III. DELIBERATION N°35/2016 : AUTORISER L'ORDONNATEUR A MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2017 DANS L'ATTENTE DU BP DANS LA LIMITE DE 25% DES PREVISIONS 2016.

Comme chaque année Monsieur le Maire demande à l'ordonnateur de pouvoir mandater les dépenses d'investissement 2017 à hauteur de 25% des prévisions 2016 par chapitre. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

IV. DELIBERATION N°36/2016 : ADHESION AU SERVICE COMMUN ET AUTORISER LA SIGNATURE DE LA CONVENTION CORRESPONDANTE.

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Nuits-Saint-Georges en date du 25 novembre 2016 instituant un service commun au sens de l'article 5211-4-2 du code général des collectivités territoriales, en charge de la réalisation de certains travaux d'entretien communal, le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Décide d'adhérer au service commun selon les modalités décrites dans le modèle de convention annexé à la présente délibération, à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Autorise le Maire à signer ladite convention.

V. FINALISATION DE LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU RELATIF AU PROJET DU SITE DU « SAULE GUILLAUME ».

L'étude du dossier suit son cours et sera prochainement finalisée.

VI. DELIBERATION N°37/2016 : BUDGET ANNEXE EAU.

Considérant que la compétence « EAU » sera transférée à la nouvelle Communauté de Communes dont fait partie la commune de Premeaux-Prissey à partir du 1^{er} janvier 2018, il convient de créer un budget annexe « EAU » avant le 1^{er} janvier 2017. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord et charge Monsieur le Maire d'engager les démarches nécessaires.

VII. AVANCEMENT DES TRAVAUX (DOSSIER LOTISSEMENT).

Le permis d'aménager sera bientôt finalisé, le dossier suit son cours.

Questions diverses :

- Présentation du plan de désherbage – FREDON.
- Contribution au fonctionnement du SDIS.

La contribution au fonctionnement du SDIS est de 8 355 euros.

- Notes importantes de CDC.
 - Fibre optique : achèvement des travaux fin 2017.
 - Les motos au « Saule Guillaume » :

Un club de motocross a été créé, il restait un terrain entre le carcross et les motos. Le permis d'aménager a été déposé.

➤ Divers :

- Le logement de l'école a été libéré, de nouveaux locataires arriveront prochainement.
- Machine à pain : Monsieur le Maire, propose d'acheter la machine et de la louer au boulanger, comme le font d'autres communes. Contact sera pris avec le fournisseur.
- Les vœux du Maire auront lieu le 15 janvier 2017 à 11 heures.
- Les objets encombrants : ramassage le 10 décembre 2016 à partir de 9 heures.
- Installation de deux panneaux de stop rue de la Courtavaux.

Rappel : voir avec ERDF pour reculer un poteau à Prissey situé en bordure de chaussée dans un virage.

La séance est levée à 20 h 10

CHETTA Umberto	Maire	
VIGOT Chantale	1 ^{ère} Adjointe	
GUIHUIT Pascale	2 ^{ème} Adjointe	
PELLETIER Alain	3 ^{ème} Adjoint	
KLONOWSKI Stéphane	Conseiller	
DE MIN Daniel	Conseiller	
DUPASQUIER Vincent	Conseiller	
LAMBERT Dominique	Conseiller	
PAGANT Christian	Conseiller	
TOMAS Eliane	Conseillère	ABSENTE EXCUSEE
MACHURET Frédéric	Conseiller	